HAL
open science

Auguste Dupouy ou la formation d'un " écrivain breton " de la première moitié du xxe siècle : écarts et passerelles

Jean-Pierre Dupouy

To cite this version:

Jean-Pierre Dupouy. Auguste Dupouy ou la formation d'un " écrivain breton " de la première moitié du xxe siècle : écarts et passerelles. La Bretagne Linguistique, 2018, 22, pp.23-39. hal-02932225

HAL Id: hal-02932225

https://hal.univ-brest.fr/hal-02932225

Submitted on 7 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La Bretagne Linguistique

22 | 2018
Varia

Auguste Dupouy ou la formation d'un « écrivain breton » de la première moitié du XXe siècle : écarts et passerelles

Auguste Dupouy and the formative development of an 'écrivain breton' in the first half of the 20th century: chasms and bridges

Jean-Pierre Dupouy

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/lbl/335

Éditeur
Université de Bretagne Occidentale – UBO

Édition imprimée
Date de publication : 1 octobre 2018
Pagination : 23-39
ISBN : 979-10-92331-40-0
ISSN : 1270-2412

Référence électronique
Jean-Pierre Dupouy, « Auguste Dupouy ou la formation d'un « écrivain breton » de la première moitié du XXe siècle : écarts et passerelles », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 22 | 2018, mis en ligne le 01 mai 2020, consulté le 25 juin 2020. URL : http://journals.openedition.org/lbl/335

La Bretagne Linguistique est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Jean-Pierre DUPOUY*

Auguste Dupouy ou la formation d'un « écrivain breton » de la première moitié du XXe siècle : écarts et passerelles

Le cas d'Auguste Dupouy (1872-1967) illustre les tensions inhérentes à la situation des écrivains qui, dans la première moitié du XXe siècle, ont choisi la Bretagne comme thème prioritaire. D'une mère paysanne, dont la langue maternelle est le breton, d'un père citadin, pénétré de l'esprit de « progrès », il accédera par le biais de l'école républicaine aux pratiques intellectuelles « légitimes ». Devenu élève de l'École normale supérieure et agrégé des Lettres, consacré par un prix de l'Académie française pour son premier recueil poétique[1] publié par Lemerre, l'éditeur des Parnassiens et de Verlaine, il refusera néanmoins de s'éloigner des milieux sociaux qui ont marqué son enfance, essentiellement celui des pêcheurs de Saint-Guénolé. La contradiction ne pourra être résolue que par une éthique de l'écriture : un réalisme lyrique, qui cherchera à faire coïncider le respect du fait observé (notamment le fait humain breton) et les formes héritées de la tradition antique et des écoles successives de la littérature française.

Dans un autoportrait paru en 1931 dans le journal *Ouest-Éclair*, Auguste Dupouy racontait ainsi l'origine de sa carrière de journaliste et d'écrivain :

---

* Maître de conférences en littérature française (e.r.).

1. Auguste DUPOUY, *Partances*, Paris, A. Lemerre, 1905.

> « Breton de Basse-Bretagne, avec pas mal de sang paysan dans les veines, j'avais l'horreur instinctive des conventions, de l'artifice, de la publicité, des grimaces, des "chistrou", toutes choses dont la vie littéraire s'accommode. J'aurais conduit plus volontiers une chaloupe. Aux approches de la dix-huitième année, inscrit de la veille sur le rôle d'une Rhétorique supérieure, au lycée de Rennes, et sentant les affres de l'asphyxie, j'adjurai mon père, dans une lettre pathétique, de me laisser devenir pêcheur, histoire de respirer[2]. »

Sans doute faut-il faire la part, dans cet aveu, des intentions de l'auteur relatives à l'image qu'il entendait donner de lui. En 1931, il a 58 ans, et sa bibliographie compte près d'une vingtaine d'ouvrages. Il peut, sans courir le risque d'être rejeté par la caste littéraire, afficher un certain mépris des gloires auxquelles elle aspire et se construire un *ethos* d'écrivain plus proche des réalités populaires bretonnes que des milieux littéraires, parisiens ou non. Il n'empêche qu'il n'y a aucune raison de mettre en doute la sincérité de la déclaration. L'écrivain aurait pu être patron d'un sardinier. À ce moment crucial de son existence, celui où tout s'est joué, ce qui a tenu le rôle essentiel, c'est l'image du père.

> « Il me connaissait assez pour m'en croire. Mais je l'aimais trop pour insister. Avant de recevoir sa réponse, j'avais eu le temps de me raisonner et d'agréer mon fier destin[3]. »

Auguste Dupouy père était en effet de ces personnalités qui exercent un ascendant indéniable sur leur entourage. Il devait inculquer à ses enfants les valeurs républicaines auxquelles il vouait un attachement absolu. Inspiré par l'esprit des Lumières, il se faisait une haute idée du progrès, de l'instruction, de la culture, et surtout de la justice. Né à Brest en 1846, d'un père maître magasinier de la Marine originaire d'Urt, à la lisière entre le Pays basque et la Gascogne, il avait été mareyeur à Concarneau avant de devenir le gérant de l'usine de conserves Roulland à Saint-Guénolé. Sa confiance en l'école républicaine pour assurer la promotion sociale de ses enfants était totale. On en trouve un

---

2. Texte reproduit dans les actes du colloque de Quimper (20-21 octobre 2006), voir Pierre-Jean DUFIEF et Jean-Pierre DUPOUY, *Auguste Dupouy (1872-1967)*, Brest, UBO, Centre d'étude des correspondances, 2008, p. 255.
3. *Ibid.*

témoignage éclairant dans un dossier conservé aux Archives du Finistère, où se trouvent rassemblées des lettres et des pièces administratives relatives aux études de son fils Auguste. Une première série de pièces permet de reconstituer son combat opiniâtre pour lui faire obtenir une bourse d'État alors qu'il est élève au lycée de Brest. Une seconde série contient divers documents relatifs aux démarches réitérées du père pour faire admettre son fils au lycée Henri IV, le meilleur établissement parisien pour la préparation au concours d'entrée à l'École normale supérieure. Dans les deux cas, on assiste à une véritable odyssée, scandée de lettres pour appuyer la demande réglementaire : lettres aux amis censés être influents et aux autorités : inspecteur d'académie, député, préfet et même ministre de l'Instruction publique. Et, dans les deux cas, si l'on perçoit clairement le découragement et l'amertume du requérant, on constate enfin l'heureux aboutissement de ses efforts obstinés.

En 1883, Auguste Dupouy vient d'entrer en Sixième au lycée de Brest. Il s'est présenté au concours des bourses d'État des collèges et lycées du Finistère et a y obtenu d'excellents résultats. Mais la réponse est négative, au motif que l'élève est déjà titulaire d'une demi-bourse départementale[4]. Le père n'accepte pas la décision, n'y voyant que l'effet des interventions en faveur de familles protégées. Il bataille alors pendant toute une année, jusqu'au jour où il finit par obtenir la réponse espérée : il reçoit la copie d'un courrier du sous-secrétaire d'État auprès du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, adressé à

4. Une lettre de l'inspecteur d'académie au maire de Concarneau, Louis-Pierre Roulland, propriétaire de l'usine de Saint-Guénolé dont le père d'Auguste Dupouy est gérant, accompagne la réponse ministérielle à la demande de bourse : « Monsieur le Maire, / J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien communiquer à Mr Dupouy, votre gérant à Saint-Guénolé, la copie ci-incluse de la réponse ministérielle à la demande de bourse nationale pour son fils, élève au lycée de Brest. / Je suis au regret qu'elle n'ait pu recevoir une suite plus favorable. / Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués. / L'Inspecteur d'Académie ». (Archives du Finistère. Fonds Auguste Dupouy [175 J 7].) Une mesure en faveur de l'élève boursier interviendra cependant l'année suivante. Dans une lettre datée du 1er avril 1885, le sous-secrétaire d'État auprès du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts écrit à M. Arnoult, député du Finistère : « J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté du 30 mars 1885, j'ai accordé un dégrèvement de frais de trousseau de 500 francs au jeune Dupouy, Élève du Gouvernement au lycée de Brest. » Cette aide n'a rien de purement symbolique, puisqu'elle correspond à deux mois et demi du salaire d'Auguste Dupouy père (voir *infra*).

Louis Hémon[5], député du Finistère, républicain convaincu, l'oncle du futur auteur de *Maria Chapdelaine*.

> « Je me félicite d'avoir pu, en provoquant cette mesure bienveillante, seconder l'intérêt dont vous voulez bien honorer la famille de cet enfant[6]. »

Datée du 4 novembre 1884, cette notification est en fait un formulaire imprimé, complété par des mentions manuscrites relatives à l'identité du bénéficiaire. Elle témoigne de l'usage régulier, à cette époque, des interventions d'élus auprès de l'Administration, notamment pour obtenir de l'école qu'elle joue son rôle d'ascenseur social, dont l'automaticité n'allait pas de soi.

Quelques années plus tard, le père se bat avec la même ténacité pour obtenir le transfert de son fils de Brest à Paris, puis de Rennes à Paris de manière à lui permettre de préparer avec le maximum de chances le concours d'entrée à la Rue d'Ulm. La première année, il échoue et doit accepter pour son fils une inscription dans la Rhétorique supérieure du lycée de Rennes. Nouvel échec au début de l'année suivante. Mais, à force de frapper à toutes les portes, il finit par obtenir le transfert de son fils au lycée Henri IV en cours d'année, exactement en janvier 1892. Une lettre d'un correspondant parisien le lui apprend : « Les protecteurs influents que vous avez intéressés à votre affaire ont emporté d'assaut le résultat si impatiemment attendu[7]. » Qu'il soit ou non la conséquence du transfert, le succès du fils au concours viendra couronner les efforts du père : en 1893, Auguste Dupouy est reçu (10e sur 24) à l'École normale supérieure. Par prudence, il s'était également présenté au concours des bourses de licence en juin 1893, où il avait été reçu deuxième. Ce qui retiendra notre intérêt dans cette longue bataille, c'est d'une part l'identité des personnes sollicitées par le père, directement ou par des intermédiaires, et d'autre part les motivations alléguées pour obtenir ce transfert. Parmi les personnages influents sollicités, on remarque Félix Hémon, frère du député déjà mentionné, norma-

5. Louis Hémon (Quimper, 1844 – Paris, 1914), député du Finistère de 1876 à 1885 et de 1889 à 1912.
6. Archives du Finistère. Fonds Auguste Dupouy (175 J 7).
7. Lettre d'E. Le Grand à Auguste Dupouy (père). Fonds Auguste Dupouy (175 J 7).

lien, admirateur du Victor Hugo exilé sous le Second Empire, ancien professeur de Rhétorique au lycée de Brest, professeur de Rhétorique supérieure au lycée Louis-le-Grand en 1891, au moment où il écrit à son ami Alfred Guillou, le peintre concarnois également ami d'Auguste Dupouy père :

> Mon cher Alfred,
>
> Je viens d'écrire au chef de bureau compétent, que je connais personnellement, et j'espère que, s'il le peut, il fera ce que désire le jeune Dupouy, qui a bien raison de venir à Paris et qui même aurait dû y venir plus tôt. Il est superflu d'ajouter que, si je l'ai sous ma direction, je ne le perdrai jamais de vue[8].

Les Archives du Finistère conservent même le brouillon ou la copie d'une lettre destinée au ministre de l'Instruction publique. On ne sait si la missive a réellement été envoyée au ministre, mais, par sa teneur et par l'amertume du ton employé, elle est révélatrice des valeurs partagées par la petite bourgeoisie française à la fin du XIXe siècle : foi en une République dispensatrice de justice, conviction que les mérites individuels (travail, talents, probité) assurent la promotion sociale. Toute requête auprès d'un élu est donc justifiée dès lors qu'elle ne tend qu'à la stricte application de ces principes. C'est ce qui ressort d'une lettre adressée à un député du Finistère, Cosmao-Dumenez, le 15 septembre 1890[9] :

> « De quoi s'agit-il, en somme, Monsieur le Député ? De faveur[10] ? Vous savez que ma fierté de républicain n'en aurait cure : nous réclamons discrètement – mais fermement –, avec une ténacité de bas-bretons confiants en leur cause : justice. Nous en avons la notion intime : elle nous sera rendue. »

Quelques mois plus tôt, pour motiver sa demande de transfert de la bourse d'État de son fils du lycée de Brest à un établissement pari-

8. *Ibid.*
9. Sélim-Marie Cosmao-Dumenez (Pont-l'Abbé, 1840 – Paris, 1909). Médecin à Pont-l'Abbé, il est conseiller municipal de la ville de 1874 à 1900 et conseiller général de 1887 à 1904. Il est député du Finistère de 1889 à 1902, siégeant au groupe républicain.
10. Souligné dans le brouillon de la lettre (175 J 7).

sien, il avait exposé au même député sa situation financière, lui faisant part de « l'exiguïté de [ses] ressources » :

> « Elles consistent uniquement […] en ma situation de Gérant d'usine, aux appointements annuels de 2400 francs et […] j'ai six enfants, tous en bas âge[11]. »

On retrouve l'ensemble de ces doléances, à propos de l'insuffisance de ses revenus pour élever ses enfants et de la difficulté du « bonhomme penmarc'hiquois » à faire entendre ses droits par les autorités, dans une lettre adressée à une femme dont on ne connaît pas le nom, mais dont on comprend qu'elle est la directrice du pensionnat où sa fille Alice fait ses études. Il termine en lui demandant de restreindre les cours à ce qu'il considère comme indispensable à l'éducation d'une fille :

> « […] je vous avouerai que je pencherais plutôt pour que vous donniez le pas aux côtés pratiques et utilitaires de ce programme : la couture, le repassage, tout ce qui constitue enfin la bonne ménagère et qu'elle peut si bien acquérir en une maisonnée si nombreuse que la vôtre et avec une directrice avisée telle que vous. Voilà, étant donné la propre situation de son père, sa situation d'aînée de sœurettes nombreuses, les aspirations dans lesquelles je voudrais que mon Alice se tînt surtout. […] Il me semble plus prudent qu'elle s'adonne courageusement et d'une façon presque exclusive aux détails d'intérieur si bien en harmonie avec ce à quoi elle peut raisonnablement prétendre[12] ».

Même si elle suscite chez lui regret et découragement, la décision sacrifie clairement la fille aux fils. Ironie des destinées : Alice n'en vivra pas moins dans un milieu prestigieux, puisque son mari, Jean Rieux[13], deviendra médecin-général et professeur au Val-de-Grâce (hôpital d'instruction des armées). Mais elle existera socialement par son époux, et non par ses compétences propres.

Pour les fils, en tout cas, comment s'opposer aux attentes d'un tel père ? La tentation de renoncer aux études ne pouvait s'installer bien

---

11. Brouillon de lettre non daté, probablement de juin 1890 (175 J 7).
12. 175 J 7.
13. 1872 – 1951.

longtemps dans l'esprit d'Auguste Dupouy. La personnalité du père ne se réduisait d'ailleurs pas à cette opiniâtreté à défendre les intérêts de ses fils. Il accueillait chez lui les peintres que le chemin de fer amenait à Saint-Guénolé. Il présida de 1893 à 1903 le comité du bateau de sauvetage de Saint-Guénolé [14]. Il présenta même, à plusieurs reprises mais sans aucun succès, sa candidature à la Mairie de Penmarc'h. Surtout, il consacra son énergie à promouvoir un changement dans les techniques de pêche à la sardine. Au tout début du XXe siècle, une grande crise sardinière frappa les ports finistériens. Auguste Dupouy père, partant du constat que la sardine ne manquait pas, mais que le filet droit alors en usage ne parvenait pas à la capturer, préconisa l'emploi d'un filet tournant qui irait envelopper le banc de poissons au lieu d'attendre passivement qu'il vienne se prendre dans les mailles. Dans cette longue croisade pour un progrès dans les techniques, il se heurta à la routine des pêcheurs, qui craignaient un effondrement des cours consécutif à l'augmentation des prises. Persuadé que son idée allait dans le sens du progrès économique et social, il rédigea un mémoire sur le sujet [15] et l'adressa à tous les « décideurs » susceptibles à ses yeux de faire avancer sa cause. Les cartes de remerciement conservées aux Archives du Finistère témoignent du nombre et de la variété des destinataires. À titre d'exemples, on mentionnera le député radical Georges Le Bail [16], James de Kerjégu, député et président du Conseil général du Finistère [17], Félix

14. René KERVILER, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, tome VII, Rennes, Librairie générale de J. Plihon et L. Hommay, 1901 ; rééd. Mayenne, Joseph Floch, 1978, p. 37.
15. A. DUPOUY, *La Crise sardinière, ses origines, le remède à y apporter*, Nantes, Imprimerie moderne, Joubin et Beuchet Frères, 1903.
16. Georges Le Bail (Quimper, 1857 – Quimper, 1937), député du Finistère de 1902 à 1928. « Georges Le Bail / Ancien Bâtonnier / Député du Finistère / Conseiller Général, Maire de Plozévet / remercie M. Dupouy de son très-intéressant envoi. Il a lu sa brochure avec beaucoup de profit et se propose de se renseigner complètement sur cette question très-importante pour l'avenir de notre production et de nos populations côtières » (Archives du Finistère, 175 J 303). La figure du député « rouge » est évoquée dans *Le Cheval d'orgueil* de Pierre-Jakez Hélias. Pour les parents et grands-parents de l'auteur, il est le défenseur de la promotion des fils du peuple par l'instruction : « L'instruction est le seul bien qui ne se lègue pas de père en fils. La République le dispense à tout le monde. […] l'école, qui est à la République, parle français tandis que l'Église, qui est blanche, parle breton. » Voir P.- J. HÉLIAS, *Le Cheval d'orgueil*, Paris, Plon, 1975, p. 192.
17. James de Kerjégu (Saint-Goazec, 1846 – Paris, 1908). Favorable aux idées

Hémon, l'universitaire cité plus haut devenu en 1903 inspecteur général de l'Instruction publique, Frédéric Plessis, un autre universitaire dont nous reparlerons, Maxime Maufra, le peintre lié au groupe de Pont-Aven et l'un des fondateurs de l'Union régionaliste bretonne, ami des Dupouy, qui le recevaient à Saint-Guénolé, Bourde de La Rogerie[18], archiviste du Finistère, et même le Prince de Monaco Albert Ier, qui fut aussi océanographe.

Sans avoir lui-même fait d'études, Auguste Dupouy père programmait donc ses fils pour entrer dans ce monde des intellectuels dont il maîtrisait assez largement les codes. On connaît beaucoup moins l'influence qu'a pu exercer leur mère, morte alors que l'aîné n'avait que 15 ans. Marguerite Berrou (1849-1887) appartenait à un autre univers social et culturel : elle était la fille de paysans de Lanriec, dans l'arrière-pays concarnois, avait pour langue maternelle le breton et devait avoir pour tout bagage scolaire, au mieux, celui de l'école primaire[19]. Dans ses mémoires, l'écrivain évoquera ses « oncles paysans, en costume de raide drap bleu, peu bavards et ne s'exprimant qu'en breton[20] ».

Les ascendances maternelles paysannes ne pouvaient équilibrer les influences citadines qui s'exerçaient par le biais du père. Néanmoins, celui-ci eut un rude concurrent : le pays de Penmarc'h, où Auguste Dupouy arriva à l'âge de 8 ans et où, même s'il fut aussitôt mis en pension à Brest, il vécut toutes les périodes de vacances. Le milieu dans lequel il était alors immergé était celui des pêcheurs, dont il partageait la vie, enfant parmi les mousses du port, adolescent à bord des chaloupes sardinières : un monde étranger à son père, qui, en tant que gérant de l'usine de conserve Roulland, n'avait avec les pêcheurs que des relations commerciales : l'achat du poisson et la fourniture des filets, et pour qui la mer n'était que la source de tous les dangers[21].

---

monarchistes dans les premières années de la Troisième République, il se rallia ensuite à la République. Il incarna une droite favorable au progrès économique, comme en témoigne l'installation sur ses terres de Trévarez d'une école d'agriculture.

18. 1873-1949.

19. « Moi dont la mère portait la coiffe de Lanriec et parlait plus souvent le breton que le français », lettre à Charles Le Goffic, 8 septembre 1931, fonds François Le Goffic.

20. A. DUPOUY, *Souvenirs d'un pêcheur en eau salée*, Paris-Grenoble, Arthaud, 1953, p. 9-10. La figure de la mère y est évoquée à la page 65.

21. *Ibid.*, p. 11-97.

Mais en fin de compte, à côté des attentes paternelles l'attrait exercé par le monde de la pêche ne pesa pas bien lourd. Le fils suivit les études littéraires classiques des Rhétoriques supérieures de Rennes et du lycée Henri IV, puis de l'École normale supérieure. Il y eut comme professeurs le philosophe Henri Bergson, le médiéviste Joseph Bédier[22], le critique Gustave Lanson[23], ainsi que le latiniste Frédéric Plessis. Celui-ci le remarqua et une relation suivie s'établit entre le maître et son disciple, se transformant avec les années en une fidèle amitié[24]. Cette relation fut certainement déterminante pour l'entrée en littérature : Plessis était non seulement un universitaire spécialiste de poésie latine, mais aussi un poète et romancier. Auguste Dupouy lui a soumis des vers qui paraîtront plus tard dans son premier recueil poétique : *Partances*[25]. Or Plessis pratiquait une poésie très respectueuse de la tradition, héritière de l'école du Parnasse, particulièrement exigeante sur les critères formels. Il était tout aussi traditionaliste dans ses engagements politiques : nationaliste, antidreyfusard, il se rapprochera plus tard de l'Action française. Autant l'amitié d'un esprit aussi distingué a dû profondément flatter et toucher Auguste Dupouy, autant l'ombre du grand homme a dû freiner l'audace du jeune écrivain. Leur correspondance témoigne à la fois du respect sincère qu'il voue à Plessis et de ses réticences à répondre à ses sollicitations[26]. On devine la contradiction dans laquelle il se trouve, entre d'un côté les prestiges et les exigences de la « haute culture » littéraire française et de l'autre l'attrait toujours aussi vif qu'exerçait sur lui l'« esprit de Saint-Guénolé », fait de simplicité populaire et de liberté d'allure. Si cette tension a certainement été génératrice d'inconfort, elle

22. Joseph Bédier (1864-1938) soutiendra plus tard la théorie dite « individualiste » sur l'origine des chansons de geste : loin d'être issues de traditions populaires, celles-ci seraient l'œuvre de poètes dont les commanditaires auraient été les moines des sanctuaires jalonnant les routes des pèlerinages : « Au commencement était la route », *Légendes épiques, 1908-1912*, Paris, H. Champion, 1914.
23. Gustave Lanson (1857-1934) fut professeur à l'École normale supérieure à partir de 1894. Il en fut le directeur de 1919 à 1927. Il publia en 1894 une *Histoire de la littérature française*, qui pendant des décennies fit autorité dans les études littéraires.
24. Voir Yann MORTELETTE (dir.), *Frédéric Plessis, poète et romancier*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.
25. A. DUPOUY, *Partances*, *op. cit.*
26. Voir Jean-Pierre DUPOUY, « Le culte de "la Règle" : quelques professions de foi de Frédéric Plessis glanées dans ses lettres à Auguste Dupouy », dans *Frédéric Plessis, poète et romancier*, *op. cit.*, p. 137-145.

n'en a pas moins été la force motrice de son activité littéraire. Celle-ci, en effet, n'aura pu trouver sa voie que dans la recherche d'un équilibre entre deux fascinations opposées : celle d'un univers intellectuel français, voire essentiellement parisien, et celle de la culture paysanne et maritime qui a imprégné son enfance bretonne.

De ce point de vue, les deux autres figures tutélaires du jeune écrivain, Charles Le Goffic et Anatole Le Braz, ont dû s'avérer plus rassurantes que celle de Plessis. L'un et l'autre poètes néo-classiques, ils étaient nourris de tradition littéraire française, mais ils revendiquaient fièrement leur appartenance à la Bretagne, à la fois dans leurs écrits et par leur contribution à la fondation de l'Union régionaliste bretonne en 1898. Il n'empêche que cet engagement même les éloignait d'Auguste Dupouy, qui répugnait à tout enrôlement au nom de sa sacro-sainte liberté. En outre, sans le dire ouvertement, celui-ci éprouvait une certaine gêne devant le travail des collecteurs : intéressant et nécessaire sans doute, mais irrespectueux des personnes interrogées, que l'acte même de collectage transformait en objets de curiosité, un travail de voleurs d'âme en quelque sorte, pas totalement différent de l'attitude des touristes venus découvrir la « Bretagne pittoresque ». Un passage de ses mémoires consacré aux pêcheurs de Saint-Guénolé qui l'accueillaient à leur bord laisse entendre ses réserves à l'égard de l'auteur de *La Légende de la mort* :

> « Quoique discrets, ils nous contaient des histoires de leur vie à terre, s'intéressaient à la nôtre. Plusieurs mettaient dans leur propos du pittoresque et de l'humour. L'imagination, même chez les plus assoupis avait de surprenants réveils. Si j'avais exploité dès lors la matière de Bretagne comme d'autres l'eussent fait à ma place, j'aurais amassé en leur compagnie un assez abondant folklore : mais à Saint-Guénolé je proscrivais toute littérature[27]. »

Et ce n'est certainement pas par hasard que, quelques lignes plus bas, il évoque sa traversée d'Audierne à l'île de Sein en compagnie d'Anatole Le Braz, « une nuit de Pentecôte », en rappelant :

> « Comme nous passions sous Notre Dame de Bon Voyage, tonton Rozen [le propriétaire du cotre qui les mène à Sein] nous

27. A. DUPOUY, *Souvenirs d'un pêcheur en eau salée*, *op. cit.*, p. 90-91.

> conta comment, une nuit pareille, il avait vu de ses yeux, dans le sillage de son bateau, nager une sirène qui avait de longs cheveux blonds répandus sur ses épaules, "et frisés, tout frisés…" J'entends encore le roulement de l'*r*. Les marins d'alors étaient à l'aise dans ce merveilleux[28]. »

Mais il n'était pas question de prendre un carnet de notes pour « exploiter » ce merveilleux : l'« esprit de Saint-Guénolé » le proscrivait.

C'est d'une autre manière que se résoudra le problème de l'écart entre culture populaire et culture littéraire : la solution se trouvera dans l'écriture elle-même, par l'inscription de la vie réelle des classes populaires bretonnes dans les formes reconnues comme littéraires par la tradition, en évitant toute distance condescendante et tout pittoresque folklorisant. Aussi éloignée d'une transcription purement documentaire du réel que d'un lyrisme sans autre fin que lui-même, cette écriture vise à serrer de près la vérité tout en lui donnant une dimension esthétique. Dans ses fictions narratives, Dupouy trace avec le maximum de précision les contours des réalités bretonnes sans jamais renoncer à les magnifier par le style. Cette écriture, qu'on peut qualifier de « réalisme lyrique », est particulièrement manifeste dans les romans *L'Affligé*[29], *La Paix des champs*[30], *On l'appelait Marlène*[31], *L'Homme de la palud*[32] et dans le recueil de nouvelles *Le Chemin de ronde*[33].

Un passage de la nouvelle *Scrafic* illustre bien la démarche. Le héros, jeune garçon de Saint-Guénolé qui aspire à devenir mousse, est un jour admis à bord d'une chaloupe sardinière dont le patron est appelé Ton-

---

28. *Ibid.*, p. 92.
29. A. DUPOUY, *L'Affligé*, Paris, J. Ferenczi, 1922 ; J. Ferenczi et fils, 1923 ; rééd. Genève-Paris, Slatkine, 1981 (préface de Jean-André Le Gall) ; La Rochelle, La Découvrance éditions, 2006 (préface de Joëlle Édon-Le Goff).
30. A. DUPOUY, *La Paix des champs*, Paris, J. Ferenczi, 1925 ; rééd. La Rochelle, La Découvrance éditions, 2006 (préface de Jean-André Le Gall).
31. A. DUPOUY, *Marlène*, Paris, *La Revue de France*, n° 21, 1er novembre 1935 (1re partie) et n° 22, 15 novembre 1935 (fin) ; rééd. *Un Amour bigouden ou On l'appelait Marlène*, Brest, Éditions de la Cité, 1972 (préface d'Ed. Soufflet) ; rééd. *On l'appelait Marlène ou Un Amour bigouden*, La Rochelle, La Découvrance éditions, 2006 (préface de Jean-Pierre Dupouy).
32. A. DUPOUY, *L'Homme de la Palud*, Paris, éd. de *L'Illustration*, 1931 ; rééd. Rennes, La Découvrance, 1997.
33. A. DUPOUY, *Le Chemin de ronde*, Paris, J. Ferenczi et fils, 1923.

ton Olivier. Il découvre avec éblouissement les phases successives de la pêche à la sardine. La scène est décrite avec une précision technique très scrupuleuse, mais l'écriture lyrique se déploie de manière à lui donner une dimension poétique. Le passage est aussi attentif à la réalité qu'un document ethnologique, mais celle-ci est transcendée, sans être trahie, par le rythme des phrases, leur musicalité et les métaphores qui s'y déploient :

> « Mais, aux premières lueurs de l'aube, voici que taillevent et misaine se sont l'un après l'autre abattus, abattus à leur tour les mâts, et que les lourds avirons ont fait gémir les tollets[34] de chêne. Et, pendant que les fronts se découvraient à la fraîcheur de la brise et que se traçaient des signes de croix, les lièges du filet se sont allongés à l'arrière. Accroupi sur la chambre, tonton Olivier s'est mis à jeter de droite et de gauche la farine saumurée qui lève la sardine. Puis, après quelque temps de ce manège, ayant dit : "Voilà la sardine levée", il s'est levé lui-même pour jeter à poignées le long des lièges, et le plus fort possible, non plus de la farine cette fois, mais de la graine de morue. Et le filet – viens voir, Scrafic ! – s'est rempli dans l'eau d'une lumière d'argent. Ah ! qu'il était imposant ainsi, tonton Olivier ! Il avait beau avoir son drôle de chapeau des villes, Scrafic ne pensait pas à rire de lui : avidement, il regardait son bras droit aller et venir et lancer la graine. Il avait vu quelque chose comme cela, dans les champs, à l'automne et vers Pâques, quand les laboureurs jettent le blé ou l'orge à la terre fraîchement remuée. Mais comme leur geste était machinal et mesquin en comparaison de celui d'Olivier jetant cette autre semaille aux sillons mouvants de la mer[35]. »

La scène de la pêche à la sardine, capitale dans l'œuvre littéraire de l'auteur, a été écrite cinq fois, selon un angle de vue et dans une écriture chaque fois différents[36]. Dans *Pêcheurs bretons*, qui se présente comme

---

34. Les tollets (ou tolets) sont des tiges de bois ou de fer enfoncées dans le plat-bord du bateau et qui servent de points d'appui à l'aviron (synonyme : dames de nage).
35. A. Dupouy, *Le Chemin de ronde*, *op. cit.*, p. 60-61. La nouvelle *Scrafic* a été récemment rééditée à part (Pont-Croix, Galleg, 2016).
36. A. Dupouy, *Pêcheurs bretons*, Paris, De Boccard, 1920, p. 40-42 ; *Le Chemin de ronde*, Paris, J. Ferenczi et fils, 1923, p. 59-63 ; *L'Homme de la Palud*, Paris, éd. de *L'Illustration*, 1931, p. 13-14 ; *Face au Couchant*, Paris, La Renaissance du livre, 1934, p. 84-85 ; *Souvenirs d'un pêcheur en eau salée*, Paris-Grenoble, Arthaud, 1953, p. 78-83.

un « essai […] de géographie humaine [37] », la description se veut surtout technique. L'écriture sera plus lyrique dans *Face au couchant* [38], qui, tout en étant aussi un essai (sur Brest, la côte et les îles du Finistère), n'en est pas moins un hymne, et, surtout, bien entendu, dans les genres littéraires qui laissent le plus affleurer l'émotion : dans la nouvelle *Scrafic* et dans les mémoires. On note que l'écrivain fait part au lecteur de son souci de retenue dans *Pêcheurs bretons* :

> « Si ce livre était un recueil d'impressions et non une série d'études volontairement techniques et presque austères, il y aurait plaisir à insister sur le caractère pittoresque et émouvant de cette pêche. L'instant de la mise à l'eau du filet, aux lueurs annonciatrices du jour ou sous les feux du soleil levant, ne manque pas de solennité. Les fronts se découvrent, les doigts font un signe de croix. S'il avait connu ce rite qui se pratique depuis des siècles, mais qu'on observe moins depuis dix ans, Chateaubriand eût ajouté à sa prière sur l'océan une belle page [39]. Et que dire du lanceur de rogue ? Bien plus que le terrien dans ses labours, c'est lui qui le fait, qui l'allonge, sur les sillons mouvants de la mer, "le geste auguste du semeur" [40]. »

Les références à Chateaubriand et à Victor Hugo sont éloquentes : mieux que dans l'« essai » scientifique, tenu de garder une certaine distance à l'égard de son objet, c'est dans la fiction ou les mémoires que pourra s'opérer la véritable rencontre entre le monde de Saint-Guénolé et la tradition lyrique française, la synthèse entre les deux côtés d'une existence toujours menacée d'être vécue sur le mode de l'écartèlement. Quitter Saint-Guénolé pour entrer dans le monde universitaire et celui de la littérature a pu être perçu par l'étudiant puis par l'écrivain comme une trahison. Ce sera sans doute pour lui une façon de la dépasser que de mettre ses compétences et sa passion de la littérature au service des

---

37. A. DUPOUY, *Pêcheurs bretons*, *op. cit.,* p. 18.
38. A. DUPOUY, *Face au couchant. Brest. La Côte et les îles*, Paris, La Renaissance du livre, 1934 ; rééd. Quimper-Le Guilvinec, Calligrammes-Ar Vorenn, 1984.
39. Allusion à une page du *Génie du Christianisme* : « La prière du soir en mer » (Première partie, livre V, chap. 12), reprise sous une forme abrégée dans les *Mémoires d'outre-tombe* (Première partie, livre VI, chap. 6).
40. A. DUPOUY, *Pêcheurs bretons*, *op. cit.*, 1920, p. 41-42. « Le geste auguste du semeur » est le vers final du poème de Victor Hugo *Saison des semailles. Le soir*, recueilli dans *Les Chansons des Rues et des Bois* (1865).

réalités populaires bretonnes, à condition toutefois d'user d'un lyrisme qui ne les déforme pas, ce qui constituerait une nouvelle trahison. Ainsi l'homme de lettres, installé à Paris à partir de 1920, pourra regarder sans rougir le compagnon des pêcheurs de Saint-Guénolé qu'il a été dans sa jeunesse. Et c'est précisément parce qu'il a partagé sans arrière-pensée littéraire leur vie réelle qu'il aura la possibilité de parvenir plus tard, dans le laboratoire mental de l'écriture, à en faire de la matière littéraire.

Un autre exemple, choisi également dans *Scrafic*, témoigne de la manière dont la littérature classique, grecque en l'occurrence, peut être convoquée pour donner forme à l'expression du deuil en Pays bigouden. Lorsque Catel Le Dréo, la mère de Scrafic, apprend que son fils aîné s'est noyé, elle exhale sa douleur dans une dramaturgie empruntée à la tragédie antique :

> « Les grandes douleurs ne sont pas muettes, en ce pays de plein air. D'instinct s'est faite la distribution des rôles [...]. Eux ils sont le chœur, loquace en l'absence du protagoniste, discret maintenant, révérencieux, tout oreilles. Elle... elle entame son lamento [...]. Sur un accompagnement de larmes, de cris qui explosent ou qui s'étranglent, les paroles s'enchaînent et se succèdent comme les versets d'un cantique funèbre, ponctué en refrain d'apostrophes à Dieu[41]. »

Ces versets peuvent se dire aussi bien d'une manière déclamatoire comme les lamentations d'un chœur antique qu'avec les intonations du breton du Pays bigouden :

> « Et où est-ce qu'il est maintenant, le pauvre gars ? À rouler au fond de l'eau, lui qui nageait si bien !
>
> Avec du sable et des rochers comme lit, des rochers pour lui déchirer la peau, et du sable pour lui remplir la bouche, mon Dieu !
>
> Parmi les poissons et les crabes qui lui mangeront les yeux, mon Jésus[42] ! »

L'effet de surimpression entre la langue d'Eschyle et celle du personnage bigouden annule la distance entre les pôles opposés de la

41. A. Dupouy, *Scrafic*, *op. cit.*, p. 13.
42. *Ibid.*, p. 14.

culture de l'auteur. Les *realia* de Bretagne redonnent vie au discours antique, tout autant que celui-ci leur confère une grandeur universelle. C'est cette écriture de la synthèse, du syncrétisme, de la « communion », qui caractérise les fictions bretonnes d'Auguste Dupouy, sans doute la partie la plus intéressante et originale de sa production. Le succès rencontré par l'histoire de Scrafic auprès de la population de Saint-Guénolé est dû, au moins en partie, à cette écriture accessible à un lectorat populaire malgré l'épaisseur de l'intertexte qui la traverse. Les gamins du pays se l'étaient totalement appropriée et faisaient visiter aux touristes l'anse du Viben, leur expliquant « comment Scrafic devint mousse » en y pêchant l'énorme congre que Tonton Olivier l'avait mis au défi de ramener à terre avant de le prendre à son bord. Ils reproduisaient ainsi dans le réel les actes du personnage de fiction, lui aussi guide occasionnel sur les rochers de Saint-Guénolé dans le but de rapporter quelques pièces de monnaie à sa mère[43].

Un autre signe de cette volonté d'opérer une synthèse entre les deux « côtés » de son identité, c'est le parti que prit l'écrivain quand il fut sollicité de rédiger ses mémoires. Rejetant l'idée de les centrer sur sa carrière d'écrivain, il choisit de raconter ses *Souvenirs d'un pêcheur en eau salée*[44], c'est-à-dire essentiellement la part saint-guénoliste de son existence, conçue comme la plus importante, la plus apte à donner sens à l'ensemble. Le geste est à la fois littéraire, car l'auteur fait bien œuvre de mémorialiste, en quête des impressions qui ont construit son identité, et profondément « anti-littéraire » par la priorité donnée à de simples parties de pêche et à la formation reçue dans l'enfance auprès des mousses du port, qui lui avaient fait l'honneur de le considérer comme leur pair.

*

43. Voir A. DUPOUY, *Souvenirs d'un pêcheur en eau salée*, *op. cit.*, p. 147 : « J'avais publié, quelques années plus tôt, dans la *Revue de Paris*, puis en librairie avec d'autres contes et nouvelles, une histoire de mousse intitulée *Scrafic*. […] Un épisode de mon récit, recueilli par un inspecteur de l'Enseignement primaire, faisait le tour des écoles de France et les écoliers du pays le connaissaient. » Aujourd'hui, la rue qui longe l'anse du Viben à Saint-Guénolé s'appelle la rue Scrafic.

44. A. DUPOUY, *Souvenirs d'un pêcheur en eau salée*, Paris-Grenoble, Arthaud, 1953 ; rééd. Genève-Paris, Slatkine, 1981.

L'exemple d'Auguste Dupouy illustre la situation des écrivains issus de catégories populaires et moyennes ainsi que de territoires éloignés de la capitale littéraire à la fin du XIXe siècle et dans la première moitié du XXe : une situation caractérisée par une tension entre l'origine sociale et l'habitus du milieu littéraire. La situation de son père, lui-même immergé par son métier dans le petit peuple des pêcheurs et des ouvrières d'usine du Pays bigouden, mais qui s'y sentait en exil[45] et se tournait vers d'autres horizons culturels, auxquels l'école de la République, avait pour mission, selon lui, de conduire les plus méritants de ses élèves, a certainement joué un rôle déterminant dans la trajectoire qui l'a conduit de Saint-Guénolé à la sphère littéraire parisienne. Dans cette existence placée sous le signe de la contradiction, il n'est pas anodin qu'il ait eu pour première épouse une femme de Penmarc'h portant la coiffe bigoudène[46] et pour seconde épouse la fille d'un rédacteur au *Figaro*[47], qui lui a certainement ouvert bien des portes. Mais il est notable également que, dans ses romans et nouvelles, il ait donné un rôle éminemment positif aux figures féminines appartenant au petit peuple breton et portant le costume propre à leur territoire. Les choix effectués dans le champ de la création littéraire ont permis de dépasser les contradictions par la recherche d'une adéquation entre la culture littéraire issue de la tradition gréco-latine et les réalités bretonnes prises comme objets d'écriture. Plus enclin à jeter des passerelles qu'à prôner des ruptures, il ne cachera pas ses sympathies politiques pour les Girondins, qui représentaient à ses yeux un heureux équilibre entre l'unité républicaine et la diversité des régions ainsi qu'entre les principes démocratiques et « un goût vif de l'indépendance personnelle[48] ». C'est aussi au nom de cet esprit de conciliation qu'il se prononcera pour l'enseignement du breton à l'école, n'y voyant pas un danger quelconque pour le statut du français en Bretagne[49]. Dans ses mémoires, il avouera que ce rôle

45. *Ibid.*, p. 138-139.
46. Marie-Louise Stéphan (Pont-l'Abbé, 1879 – Angers, 1906).
47. Blanche Mercklein (Paris, 1888 – Penmarc'h, 1985).
48. A. DUPOUY, *Face au couchant*, *op. cit.*, p. 173.
49. « Le breton est entré à l'école, discrètement et avec des fortunes diverses : il n'y fait aucun tort au français, quoi qu'en pensent Georges Duhamel, le président Herriot et l'Académie », A. DUPOUY, « Des lettres de Camille Vallaux (1940-1942) », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 3, mai-juin 1951, p. 222.

de médiateur adopté dès l'enfance ne lui avait pas valu que des lauriers. « Cette façon de faire de la conciliation, qui m'est assez habituelle, ne m'a pas toujours réussi : prendre à tour de rôle les intérêts de la partie adverse devant l'autre, c'est le meilleur moyen de mécontenter les deux. Mais je m'exerçais déjà, par esprit d'équité, à ce rôle ingrat[50]. » Modéré dans ses prises de position sur les questions qui l'intéressaient, il a surtout cherché dans l'écriture, telle qu'il l'a pratiquée, une façon de faire tenir ensemble les côtés opposés de son identité fragmentée.

50. A. DUPOUY, *Souvenirs d'un pêcheur en eau salée*, *op. cit.*, p. 89.